



PAR MICHEL JEANJEAN, PRÉFET,
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR DES ÎLES
WALLIS ET FUTUNA, CHEF DU TERRITOIRE

WALLIS-ET-FUTUNA : CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DU STATUT DE 1961

Le 29 juillet 1961, le Général de Gaulle, Président de la République, promulguait la Loi n° 61-814 conférant aux îles Wallis et Futuna le statut de Territoire d'Outre-mer. Pour les habitants de ces îles situées au cœur du Pacifique Sud, c'était l'abandon du protectorat, mais surtout l'accès à la nationalité française et l'espoir de l'ouverture sur le monde.

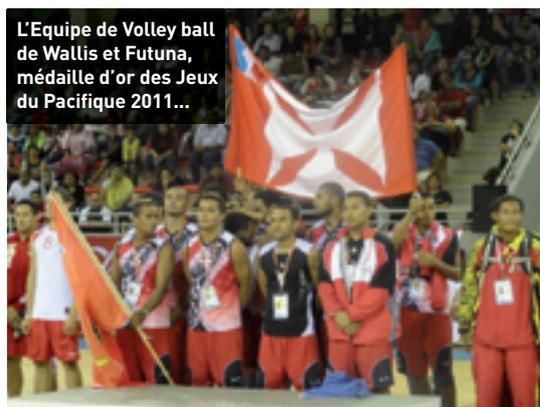
Cinquante ans plus tard, du 14 au 29 juillet 2011, les populations des deux îles célébraient cet anniversaire à travers des manifestations culturelles et sportives.

Ces deux semaines de festivités ont été l'occasion, pour beaucoup, de découvrir ou redécouvrir leur Histoire et leur culture. Des historiens tels que Frédéric Angleviel, Allison Lotti, ont donné des conférences dont les thèmes respectifs étaient : «3400 ans d'Histoire» et «Le passage au statut de Territoire». Ces conférences rares et très appréciées - M. Angleviel est le premier historien océanien qui s'est attaché à écrire l'Histoire de Wallis-et-Futuna et Melle Lotti est une des premières historiennes d'origine locale - ont été suivies par un auditoire nombreux et attentif.

Plusieurs expositions thématiques ont présenté l'Histoire détaillée de ces cinquante ans (administration supérieure, enseignement, aviation, philatélie, artisanat d'art, etc.). Les deux semaines ont aussi été l'occasion de tauasu (réunions autour du kava) où l'on pouvait entendre les anciens conter des histoires passées et les plus jeunes chanter et danser les soamako rythmés (danses de guerre). Dans ces réunions, les rires de toutes les générations confondues, aussi bien à Wallis qu'à Futuna montraient la bonne humeur des participants.

L'archipel était en fête et la joie était au rendez-vous

Ces célébrations ont été conclues par la visite officielle de Madame Marie-Luce Penchard, Ministre chargée de l'Outre-mer, qui a séjourné du 27 au 30 juillet à Wallis et à Futuna. Le Président du Gouvernement de la Nouvelle



L'Equipe de Volley ball de Wallis et Futuna, médaille d'or des Jeux du Pacifique 2011...

Calédonie, accompagné de nombreuses personnalités politiques et coutumières de ce territoire voisin et ami (distant de 2100 km quand même !), avait fait le voyage. Des délégations de haut niveau venues d'Australie, de Nouvelle-Zélande et des pays avoisinants s'étaient également déplacées. Des Wallisiens et Futuniens qui vivent à l'extérieur du Territoire étaient venus nombreux se joindre à la fête.

3400 ANS D'HISTOIRE JUSQU'AU STATUT DE 1961

Les archéologues du CNRS conduits par Daniel Frimiggacci avaient estimé à 1400 ans avant Jésus-Christ les premières présences humaines sur les deux îles. D'origine austronésienne, les premiers habitants avaient apporté avec eux de la Mélanésie Nord-occidentale les poteries dites « lapita ».

Les peuples les plus belliqueux de toute l'Océanie, ceux des deux grandes îles voisines Samoa et Tonga, ont ►►

►► marqué leur passage à Wallis. Au 12^e siècle de notre ère, le roi des Tonga Tu'itoga avait délégué des nobles pour imposer son autorité sur l'île d'Uvéa (Wallis). Ces derniers avaient régné pendant deux siècles. Cette domination marqua durablement la hiérarchisation sociale de l'île. Puis les chefs installés à Uvéa prirent progressivement leurs distances d'avec Tonga et firent sécession au 14^e siècle ; mais la présence tongienne a fortement imprégné la culture et la langue. De nos jours encore, les Tongiens et les Wallisiens se comprennent mutuellement lorsqu'ils s'expriment dans leur langue maternelle.

Après l'époque des premiers découvreurs européens (Willem Schouten et Jacob le Maire à Futuna en 1616, Samuel Wallis à Wallis en 1766), les commerçants chinois et les baleiniers firent leur apparition. Après que des missionnaires protestants eurent échoué, arrivèrent les premiers missionnaires catholiques qui s'installèrent sur les deux îles en 1837. Cette période fut marquée par l'assassinat du Père Pierre Chanel à Futuna le 28 avril 1841. Après son martyre, les habitants de Wallis et Futuna se convertirent rapidement. Canonisé le 12 juin 1954, le Père Chanel a été proclamé Patron de l'Océanie.

C'est l'évolution formidable connue en si peu de temps qui a surpris

Sous l'instigation de Monseigneur Bataillon, premier missionnaire à Wallis, la reine Amelia demanda à la France un statut de protectorat, qui lui fut accordé en 1886. **Monseigneur Bataillon mit en place en 1870 un Code resté célèbre, mélange de règles coutumières et de préceptes religieux.** Ce Code organisait le royaume de Wallis en trois districts et mit à la tête de chacun d'eux un faipule (chef de lignée royale représentant l'autorité suprême dans son district). Le roi est soutenu par un conseil constitué de six ministres. Les deux grands chefs de Futuna, à la tête des royaumes d'Alo et de Sigave, sont également entourés de ministres.

Sous le protectorat, le Gouvernement français était représenté par un Résident. Celui-ci dépendait du Gouverneur de la Nouvelle-Calédonie. Wallis et Futuna vécurent ainsi gérées par leur chefferie, elle-même soutenue et conseillée par les missionnaires en concertation avec le Résident. Une grande confiance s'était établie entre la Mission et la chefferie des deux îles. C'est ainsi que le Résident devait consulter l'évêque pour toute communication avec la chefferie. Ce mode de gouvernance a pu être qualifié de théocratie.

APRÈS LES ANNÉES 30, ÉCONOMIQUEMENT TRÈS DIFFICILES, CE FUT LE CHOC

En base arrière de la guerre du Pacifique, six mille Américains débarquèrent à Wallis et y séjournèrent de 1942 à 1944. Entre les dollars, les cigarettes américaines



et les boîtes de conserve, notamment de corned-beef, en échange de services rendus, les Wallisiens prirent connaissance de la « richesse occidentale ». Ce fut un véritable choc culturel.

L'argent abondant apportait une certaine qualité de vie à une population confrontée quotidiennement aux difficultés des travaux pénibles de la terre aride, et aux rigueurs imposées par l'autorité coutumière, elle-même fortement influencée par la Mission catholique.

Après le départ des Américains, la main d'œuvre wallisienne et futunienne fut sollicitée par le Vanuatu (encore Nouvelles-Hébrides) et par la Nouvelle-Calédonie pour travailler dans les mines. Les bateaux, puis les avions commencèrent à emporter par dizaines les premiers émigrants des deux îles. Par souci de moralité, seuls les hommes mariés partaient avec leur épouse, ainsi que les hommes célibataires jeunes. Le diocèse de Wallis et Futuna obtint des diocèses d'accueil qu'un curé wallisien accompagne ses « ouailles » dès que le nombre avait dépassé la centaine.

C'est dans ce contexte d'ouverture vers le monde et d'émigration importante que Wallis et Futuna, à contre-courant du mouvement de décolonisation de l'époque, choisirent de demander à devenir un Territoire français d'Outre-mer.

Les grands chefs coutumiers, et notamment le jeune souverain de Wallis, Tomasi Kolumoetoke, entreprirent auprès du Général de Gaulle les démarches qui ont abouti au référendum de 1959, par lequel la population a répondu « Oui » à une très forte majorité à leur intégration au sein de la République Française et à l'adoption du fameux « Statut de 1961 », toujours en vigueur avec quelques retouches.

Du côté du Gouvernement français, la stratégie régionale de l'époque devait inclure Wallis-et-Futuna aux côtés des deux autres Territoires français d'Océanie: Nouvelle-Calédonie et Polynésie française pour former un ensemble stable propice au bon déroulement des essais nucléaires transférés du Sahara aux Tuamotu.

Localement, les missionnaires avaient bien expliqué à la chefferie les caractéristiques du statut. Ils purent, ainsi, l'adapter à la situation si particulière des sociétés

►► insulaires traditionnelles. La structure coutumière se voit, alors, maintenue aux côtés de l'institution républicaine. Les rôles respectifs sont peu détaillés, mais marqués par le respect de l'autre. La Mission catholique est le troisième pilier du Territoire. La Loi sur la séparation de l'Église et de l'État n'est pas appliquée. La terre est inaliénable.

Après l'adoption de la Loi le 29 juillet 1961, l'année 1962 fut année électorale. La population fut sollicitée à plusieurs reprises pour exercer son devoir d'électeur. La mise en place des nouvelles institutions telles que l'Assemblée territoriale, l'envoi de représentants à l'Assemblée Nationale et au Sénat notamment, familiarisèrent les Wallisiens et les Futuniens avec la Démocratie, notion nouvelle pour eux. Un Administrateur supérieur remplace le Résident, la scolarisation pour tous commence lentement à se développer, la santé devient un sujet prioritaire, les liaisons avec l'extérieur se régularisent, l'administration se met en place : le nouveau statut entre en vigueur.

UN ANNIVERSAIRE DANS LA JOIE

• Des expositions thématiques ont rappelé l'évolution connue depuis 50 ans.

Les deux fales de la grande chefferie avoisinante du palais royal de Wallis ont accueilli les expositions retraçant

De jeunes Wallisiens font partie de l'équipe de France

l'Histoire et les institutions depuis les cinquante ans de vie du statut. L'association « Ta Vaka », composée de Wallisiens et Futuniens de

Nouvelle-Calédonie, a exposé tout le mouvement des migrations vers l'extérieur, notamment vers la Nouvelle-Calédonie.

Le grand fale de la République, situé à Havelu, en face des bureaux de l'Administration, a abrité l'exposition qui retraçait le rôle de l'État depuis que Wallis et Futuna sont devenues un Territoire d'Outre-mer. L'aérogare de Hihifo a, quant à elle, abrité l'exposition sur l'évolution des transports aériens à Wallis comme à Futuna. Le fale du Vice-rectorat présentait une exposition sur l'histoire de l'Enseignement depuis 1961. Le service des Postes et Télécommunications a présenté son trésor philatélique (longtemps, la philatélie a été une source importante de revenus pour le territoire ; bon nombre de collectionneurs du monde entier ne connaissent Wallis-et-Futuna qu'à travers les timbres).

Le Service territorial des Affaires culturelles, dirigé par Bernadette Papilio, a accueilli dans ses locaux la belle exposition de photos de Jean-François Marin, photographe lyonnais venu quelques mois auparavant capter avec talent des portraits plein d'authenticité et la population en activité.

Plusieurs artistes du Territoire, artisans, sculpteurs et peintres ont groupé leurs œuvres sous la coordination de Rebecca Kulimoetoke et ont exposé en un lieu unique. D'autres artistes locaux ont profité de l'évènement pour exposer dans des lieux divers ; ainsi, un peintre wallisien bien connu en Nouvelle-Calédonie, Soane Takaniua, a exposé ses œuvres dans un hôtel.

Les services de transport scolaire ont permis à des écoliers, collégiens et lycéens de visiter ces expositions. Des personnes venaient seules, puis revenaient en famille.

Wallis et Futuna ont vécu un moment très fort avec la re-mémoration, et bien souvent la découverte de cinquante années de leur Histoire au sein de la République. C'est l'évolution formidable connue en si peu de temps qui a surpris, car elle n'a pas été connue par les plus jeunes et avait été assimilée par les plus anciens.

• Le sport a fleuri partout

Le mois de juillet a connu une grande fébrilité sportive :

- des sports traditionnels, tels que le va'a (pirogue polynésienne), le javelot et la voile traditionnelle se sont mêlés aux sports actuels, comme le volley-ball, le football et le rugby;

- les après-midis et les soirées ont retenti des cris des supporters qui encourageaient leurs équipes dans les différents tournois, avec, la dernière semaine, remises de coupes en bois sculptées pour l'occasion par les meilleurs artistes locaux, aux équipes victorieuses.

Il faut dire que le sport est une grande affaire localement. En 50 ans, Wallis et Futuna ont donné à la Nation des champions nationaux et européens dans le domaine des lancers. Aujourd'hui, des Wallisiens et Futuniens se retrouvent dans les pôles nationaux de volley-ball et de rugby : de jeunes Wallisiens font partie de l'équipe de France. Beaucoup d'entre eux jouent dans les clubs hexagonaux. Cette année encore, pour la deuxième fois consécutive, l'équipe masculine de volley-ball a remporté l'or à l'issue des Jeux du Pacifique.

Compte tenu de la faible population, c'est localement un motif de fierté justifié. En 2013, le territoire sera le pays organisateur des mini-Jeux du Pacifique.

• Des cérémonies traditionnelles et républicaines

Les festivités ont été rehaussées par la visite de Madame la Ministre chargée de l'Outre-mer, Marie-Luce Penchard. La population était heureuse d'assister à la première visite ministérielle depuis quatre ans.

Accueillie par le Préfet, la Ministre a été reçue avec faste par le Lavelua (roi coutumier de Wallis) avec la cérémonie traditionnelle du kava royal.

Après un programme d'inaugurations (Trésor Public,

►► Lycée agricole, bâtiment du Service des Affaires culturelles) la délégation ministérielle s'est rendue à Futuna, où elle a pu constater la reconstruction bien avancée après le passage du cyclone Tomas (2010).

Le 29 juillet, jour anniversaire du statut de 1961, cérémonie républicaine de levée des couleurs, prise d'armes et cérémonie traditionnelle du kava se sont enchaînées, illustrant ainsi toute la spécificité de ce statut atypique toujours en vigueur.

Issues d'une société fortement hiérarchisée, protégées par les missionnaires, les populations locales ont vécu en un temps finalement très resserré l'ouverture sur un monde lui-même en rapide développement. Elles ont connu des avancées démocratiques majeures avec l'accès aux urnes, la scolarisation pour tous, les études supérieures pour beaucoup, l'information radio et télévision multiple. Elles ont connu l'arrivée de l'énergie électrique, de l'électronique omniprésente, de l'informatique, l'accès à la santé moderne, aux transports d'aujourd'hui, aux produits importés. Elles ont découvert d'autres cultures, d'autres modes de vie, d'autres habitudes alimentaires, un nouveau confort.

LES WALLISIENS ET LES FUTUNIENS APPARTIENNENT AU PEUPLE DES POLYNÉSIENS QUI NAVIGUAIENT DANS TOUTE L'OCÉANIE

De ces traditions de nomadisme océanique, ils ont hérité à la fois d'une force physique et mentale et d'une capacité d'adaptation aux nouvelles sociétés vers lesquelles ils migraient jadis. C'est ainsi qu'ils ont pu absorber, non sans difficulté, mais finalement avec endurance, en 50 ans, l'évolution que les peuples européens ont connu en une dizaine de siècles.

Entre monarchie et démocratie, entre tradition et modernité, ces populations doivent mobiliser toute leur sagesse afin de s'intégrer dans la mondialisation sans perdre leur âme.

Le bilan de ces cinquante ans est extraordinairement positif. L'Etat a beaucoup investi. Bien sûr, une telle évolution dans une aussi courte période ne saurait progresser sans grincements, craquements, malaise et quête identitaire. Après une pause compréhensible, indispensable pour absorber le changement formidable connu en quelques décennies, il faudra aller à nouveau de l'avant pour s'intégrer vraiment et durablement dans le 21^e siècle.

Il faut, pour cela, faire confiance à la sagesse d'une population qui a, depuis des siècles, surmonté les épreuves de l'isolement extrême et qui a su braver les aléas du Grand Océan avec tant de force et de courage.

Wallis-et-Futuna en quelques chiffres:

- Les îles de Wallis et de Futuna sont distantes l'une de l'autre de 240 km. Ce n'est donc pas un archipel.
- Paris est à 22 000 km, Papeete à 2800 km, Nouméa à 2100 km.
- Trois îles principales : Wallis : 96 km² / Futuna : 64 km² / Alofi : 51 km².
- Chef lieu : Mata'Utu sur Wallis, situé 13°18'S / 176°10'W / Hémisphère Sud.
- Point culminant de Wallis : 151 mètres / Point culminant de Futuna : 522 mètres.
- Climat tropical maritime caractérisé par une chaleur et une humidité importantes. Température minimale : 17,6° (1987) / Température maximale : 35,2° (2009).
- Population au dernier recensement (2008) : 13 445 habitants (dont 9207 h à Wallis et 4238 h à Futuna).
- PIB par habitant (en €) : 10,1 (2005).



Cérémonie du Kava Royal à Wallis.